

Plan Communal De Sauvegarde

COMMUNE DE MAING



ARRETE APPROUVANT LE PCS

Département du Nord

COMMUNE DE MAING

ARRETE MUNICIPAL PORTANT APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire de la Commune de Maing,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et son article L 731-3 relatif au plan communal de sauvegarde ;

Vu le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif aux Plans Communaux de Sauvegarde ;

Considérant que la Commune est exposée à de nombreux risques tels que risque inondation, risque sécheresse, risque météorologique, risque de température extrême, risque industriel, risque d'accident de transport, risque d'explosion de matière dangereuse, risque nucléaire, risque d'atteinte au réseau d'eau potable, risque lors de grands rassemblements ;

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRETE :

Article 1er : Le plan communal de sauvegarde de la Commune de Maing est établi à compter de ce jour. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'événement sur la commune.

Article 2 : Le Maire met en œuvre le plan communal de sauvegarde de sa propre initiative.

Article 3 : Le plan communale de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : Copie du présent arrêté ainsi que du Plan Communal de Sauvegarde sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Valenciennes.

Article 5 : Le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Maing, le 21 avril 2022

Le Maire

P. BAUDRIN



Mise à jour du PCS

Version	Object de la modification	Date
1	Création du document	15/03/2022

SOMMAIRE

Préambule

1 – Identification des risques sur la commune

- 1.1 – Liste des aléas susceptibles de se produire sur la commune
- 1.2 – Identifications des vulnérabilités / enjeux
 - Etablissements sensibles
 - Populations nécessitant une attention particulière

2 – Organiser la réponse communale

- 2.1 – Modalités d'activation du PCS (schéma)
- 2.2 – Organisation du dispositif communal (schéma)
- 2.3 – Organisation de l'alerte
- 2.4 – Soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement

3 - Recensement des moyens susceptibles d'être mobilisés

- 3.1 – Moyens humains
- 3.2 – Moyens matériels

4 -Annexes :

- 4.1 - Annuaire de crise
- 4.2 - Plans / cartographie
- 4.3 – Modèles de documents
- 4.4 – Exercices
- 4.5 – Sécurité Civile – Distribution de Comprimés d'iode
- 4.6 – Sigles et abréviations

PREAMBULE

Le Plan Communal de Sauvegarde, élaboré à l'initiative du Maire, est un outil opérationnel majeur permettant à la commune de gérer rapidement et au mieux un événement de sécurité civile sur son territoire (inondation, explosion dans un site industriel...).

Le PCS permet d'anticiper la meilleure gestion d'un tel événement par l'inventaire des moyens communaux et privés existants, la prévision des modalités d'alerte et de sauvegarde, d'assistance et de secours à la population avant et pendant la crise, et jusqu'au retour à la situation normale.

Le PSC, qui sera porté à la connaissance de la population, permet d'anticiper les conséquences des risques naturels météorologiques (tempête, canicule, grand froid...), géologiques (inondations, séismes, glissements de terrains ou coulées de boues...), sanitaires ou technologiques (transport de matières dangereuses).

Les différents points analysés dans ce plan sont :

- La présentation générale de la commune et l'identification des risques
- L'organisation communale de crise
- Les moyens et les ressources recensés
- L'annuaire de crise

1 – Identification des risques sur la commune

1.1 – Liste des aléas susceptibles de se produire sur la commune

Aléas naturels :

- Inondation
- Météorologiques
 - tempêtes
 - verglas
 - neige
- Sécheresse
- Température extrême
 - forte chaleur
 - grand froid

Aléas technologiques :

- Risques industriels
- Incendies :
 - d'entrepôt
 - de logement
- Accident de transport
 - ferroviaires
 - routiers
 - aérien
- Explosion de matériaux dangereux
- Risques nucléaires

Risques sanitaires :

- Risques pandémiques
- Atteinte aux réseaux d'eau potable
- Atteinte à la chaîne alimentaire

Risques sociétaux

- Manifestation de grande ampleur
- Internement d'office

1.2 – Identifications des vulnérabilités / enjeux

◆ Nombre d'habitants de la commune : 4106 habitants

Etablissements sensibles				
Désignation	Nom responsable	Adresse	☎	Mail
GROUPE SCOLAIRE	J. ARSCHOOT	84 rue Jean Jaurès	03 27 24 46 71	ce.0591725e@ac-lille.fr
Maison de vie pour handicapés PERCE NEIGE	A. SCUDERI	395 rue Henri Bantegnie	03 27 19 01 05 [REDACTED]	anita.scuderi@perce- neige.org
Maison de retraite LES LYS DU HAINAUT	G. DUBOIS	201 rue Bantegnie	03 27 35 96 10	
	Médecin Dr Denis Arzur		[REDACTED]	

Population nécessitant une attention particulière			
Nom Prénom	Adresse	Numéro de téléphone	Personne à contacter
Mme Algrain Ginette	54 rue des Pâturettes	[REDACTED]	Fils : Algrain Marc 18 rue des Acacias 59267 PROVILLE [REDACTED] Fils : Algrain Serge 7 rue du Comte de Choulot 49070 Saint Lambert La Potherie [REDACTED] Voisine : Barbet Marie-Anne 21 rue des Pâturettes Maing [REDACTED]
M. et Mme Amri Amara et Melkhir	6 rue des Pâturettes	[REDACTED]	Fille : Amri Nadia [REDACTED] Fille : Amri Dalila [REDACTED]
M. et Mme Azambre Jacques et Colette	8 résidence Roger Salengro	[REDACTED]	Fille : Dury née Azambre 30 bis rue de la gare 59269 Artres [REDACTED]

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

			<u>Beau-fils</u> : 06/72/96/45/14
M. Barra René	2C rue du 19 mars 1962		<u>Fils</u> : Barra Laurent – 409 Route de la Chapelle – 59114 S St Sylestre Capelle – <u>Fils</u> : Barra Hervé – 60 rue de Villers au Bois – 62530 Servins – <u>Ami</u> : Montreuil Arthur – rue P. Vanderbecq – Maing –
M. et Mme Baudoux Achille et Josette	21 place Pierre Cuvelier		<u>Fille</u> : Mme Paha <u>Sœur</u> : Baudoux Renée 28 résidence Dangréaux MAING
M. et Mme Baudoux Léon et Marie-Thérèse	51 rue Jean Jaurès		<u>Fille</u> : Baudoux Dominique 86 allée des bleuets 59830 Cysoing
Mme Baudoux Renée	28 résidence Alphonse Dangréaux		<u>Frère</u> : Baudoux Achille 21 place Pierre Cuvelier 59233 Maing <u>Voisine</u> : Dalle Danièle 32 rés A. Dangréaux Maing
M. et Mme Bavière Hubert et Marie	1 rue du 19/03/1962		<u>Fille</u> : Bavière épouse Favier Agnès – 76 rue des Moulins – Boite 11 7700 Mouscron Belgique <u>Fils</u> : Bavière Laurent 14 rue de la Fontaine 59491 Villeneuve D'Ascq <u>Ami</u> : Toubla Abdelghafour 1 bis rue du 19/03/1962 Maing
Mme Blanchard Micheline	65 rue P. Vanderbecq		<u>Aide-ménagère</u> : Barbet Marie- Anne 21 rue des Pâtorettes Maing
Mme Bury Jeannine	7 rue de la Sablière		<u>Ami</u> : François Jean-René 18 rue Victor Hugo Maing <u>Sœur</u> : Prevot Michèle La Sentinelle <u>Sœur</u> : Fatrez Gilberte 145

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

			Avenue de Denain 59300 Valenciennes [REDACTED]
Mme Carpentier Andrée	21 rue Léon Rucart	[REDACTED]	Soeur : Becqueriaux Jocelyne 15 rue des glarignies Apt 101 95120 Ermont [REDACTED] Beau-Frère : Carpentier Maurice 78 Rés du Gauche-Pied Maubeuge [REDACTED]
Mme CAUBIEN Thérèse	44 rue Pierre Vanderbecq	[REDACTED]	Fille : Dromby Ghislaine 19 rue Pierre Vanderbecq 59233 Maing [REDACTED]
Mme Chevalier Thérèse	62 rue P. Vanderbecq	[REDACTED]	Fils : Chevalier Pascal 4 rue Edith Cavell 92400 Courbevoie [REDACTED] Fils : Chevalier Thierry 41 Avenue Jussieu 59130 Lambersart [REDACTED]
Mme Claisse Thérèse	26 résidence Alphonse Dangréaux	[REDACTED]	Fille : Ledien Véronique 41 rue Alphonse Dangréaux 59233 Maing [REDACTED]
Mme Coulier Raymonde	25 résidence Roger Salengro	[REDACTED]	Fils : Coulier Roger 59 rue Paul Vaillant Couturier 59233 Maing [REDACTED]
M. et Mme Coulon Raymond et Marie-Louise	9 rue Joliot Curie	[REDACTED]	Fille : Tournant Colette 19 rue Emile Zola 59233 Maing Fils : Coulon Hugues Rés de la Clouterie Trith-Saint-Leger [REDACTED]
M. Cousin Jean	14 rue des Pâtorettes	[REDACTED]	Belle-sœur : Cousin Viviane 55 rue Pierre Casto 59770 Marly [REDACTED] Voisins : Moriamez Martine et Francis 22 rue des Pâtorettes [REDACTED] Voisine : Preuvot Annie 16 rue des Pâtorettes [REDACTED]
Madame Delcourt Thérèse	10 rue des tourbières	[REDACTED]	Fille : Delcourt Annick 51 résidence des frères Rucart 59233 Maing [REDACTED]

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Madame Delcroix Micheline	29 rue Paul Vaillant Couturier	██████████	Soeur : Martinage Mauricette 3 rue de Cantraine 59233 Maing ██████████
Mme Deloeil Jeannine	24 rés A. Dangréaux	██████████	Fils : Lechevalier Jean-Luc Lecelles ██████████ File : Tieffry Thérèse Saint- Saulve ██████████
Madame Derquenne Fernande	66 rue Pierre Vanderbecq	██████████	File : Bultez Marie-Paule 146 rue Paul Vaillant Couturier 59233 Maing ██████████ File : Dewez née Derquenne Chantal 92 rue Emile Zola Thiant ██████████ Fils : Derquenne Christian 3 rue Edouard Hue Saint-Saulve ██████████
Madame DESCAMPS Edmonde	23 rue des violettes	██████████	Fils : Descamps Didier 5 rue des Pâtorettes 59233 Maing
Mme Dhainaut Claudette	12 rue des tourbières	██████████	File : Dhainaut Armelle 4 rue du 8 mai 1945 59233 Maing ██████████ Fils : Dhainaut Jean-Marc 6 rue Henri Barbusse Maing ██████████
Mme Disant Ginette	49 rue Jean Jaurès	██████████	Fils : Disant Philippe 59210 Coudekerque ██████████ File : Disant Corinne 95 Bobigny ██████████
Mme Dusboisdendien Monique	116 rue Paul Vaillant Couturier		Soeur : Tonnoir Marie- Madeleine 110 rue Paul Vaillant Couturier 59233 Maing ██████████ Nièce : Legrand Anne-Claire 5 rue Ambroise Croisat Trith Saint Léger ██████████
Mme Dupont Gilberte	27 résidence Roger Salengro		File : Rigaux Nathalie 21 résidence Roger Salengro 59233 Maing ██████████
Mme Dusart Geneviève	61 résidence Alphonse	██████████	File : Ezzedine Béatrice

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

	Dangréaux		3 rue Lucien Jonas 59300 Famars [REDACTED] Fils : Dusart Patrick - rue de L'Humanité Trith St Léger [REDACTED]
M. Faillon Jacques	4 rue des Pâtorettes	[REDACTED]	
Mme Flament Huguette	100 rue P. V. Couturier	[REDACTED]	Fille : Flahaut Isabelle et Patrick 2 rue de la Gare 59225 Clary [REDACTED] Fille : Stall Catherine et Vincent 16 rue de Verdun 59249 Aubers [REDACTED]
Mme Fontaine Mauricette	3 résidence Paul Langevin		Fille : Fontaine Marie 11 bis rue de la Bergerie 94260 Fresnes [REDACTED]
Mme Goual Rabia	40 rue des pâquerettes	[REDACTED]	Fils : Goual Mohamed 48 rue Daniel Ferry 59282 Douchy les Mines [REDACTED]
Mme Hermal Elisabeth	28 résidence Roger Salengro	[REDACTED]	Fille : Delgove Christine 9 rue Emile Zola 59233 Maing [REDACTED]
Mme Isahnounene Halima	15 rue des Pâquerettes	[REDACTED]	Fille : Isahnounene Ourdia 15 rue des Pâquerettes – Maing [REDACTED]
Mme Legrand Jeannine	22 résidence Alphonse Dangréaux	[REDACTED]	Fille : Dziemboski Véronique 16 rue Casimir Perrier 59300 Valenciennes [REDACTED] Fille : Legrand Christiane 2 rue de la Verrière 59410 Anzin [REDACTED]
Mme Lompret Thérèse	29 rue Pierre Vanderbecq	[REDACTED]	Fille : Laurette Françoise 38 rue Roger Salengro 59233 Maing [REDACTED]
Mme Malvoisin Joelle	14 rue Abbé Delbecque	[REDACTED]	Fils : Malvoisin Cyrille 3bis rue des Mimosas 56400 Plougoumelen [REDACTED] [REDACTED]

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

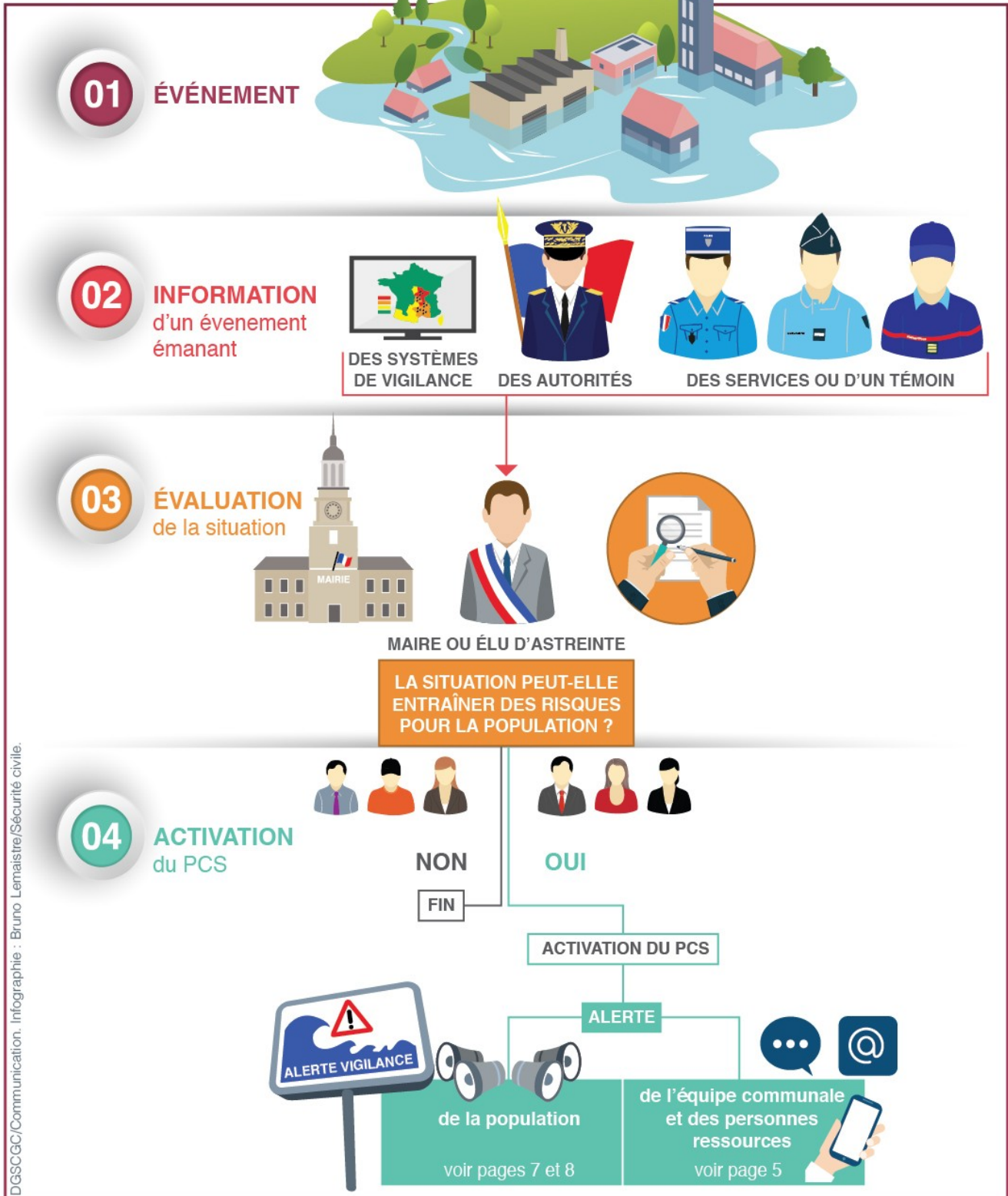
			<p>Cousine : Dvoratzek Johanne 3 Chemin de Verchain 59269 Querenaing [REDACTED]</p> <p>Voisine : Poulain Rose-Marie 14 rue Abbé Delbecque Maing [REDACTED]</p>
Mme Mirland Ginette	42 rue Pierre Vanderbecq	[REDACTED]	<p>Fille : Boulnois Annick 66 résidence Alphonse Dangréaux 59233 Maing [REDACTED]</p>
M. Monchau Jean-Claude	72 résidence Alphonse Dangréaux	[REDACTED]	<p>Belle sœur : Bigaillon Jeannine 46 résidence Alphonse Dangréaux 59233Maing [REDACTED]</p>
M. et Mme Monneveux Jean et Fernande	65 rue Victor Hugo	[REDACTED]	<p>Fille : Philippe Catherine 18 rue des tulipes 59264 Onnaing [REDACTED]</p>
M. et Mme Mouty Pierre et Lucette	49 résidence Alphonse Dangréaux	[REDACTED]	
M. Paniez Michel	6 bis rue de la carroire	[REDACTED]	<p>Fils : Paniez Emmanuel 8 bois Roulois 51210 Levezier [REDACTED]</p>
Mme Pavot Jacqueline	48 rue des pâturettes	[REDACTED]	<p>Frappart Simone 28 rue Henri Durre 59125 Trith Saint Léger Pavot 13 rue Guynemer Valenciennes [REDACTED]</p>
Mme Petit Jeannette	8 rue P.V. Couturier	[REDACTED]	<p>Frère : Mouty Pierre 49 rés A. Dangréaux [REDACTED]</p> <p>Cousine : Carcel Christiane 48 rue P. Vanderbecq Maing [REDACTED]</p>
Mme Plumecocq Bernadette	82 rés. Alphonse Dangréaux	[REDACTED]	<p>Fille : Pottier Nadège 4 rue d'En Bas 59217 Boussières en Cambrésis [REDACTED]</p>
Mme Potiez Nicole	39 rue des tourbières	[REDACTED]	<p>Fille : Véniat Anne 228 rue des marais 59233 Maing [REDACTED]</p>
M. et Mme ROOMS Pierre	1 bis rue Léon Rucart	[REDACTED]	<p>Fils : Rooms Denis</p>

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

et Pierrette			16 bis rue de la place 59222 Forest en Cambrésis Fille : Rooms Nathalie 7bis rue Roger Salengros 59296 Avesnes le Sec – [REDACTED]
Mme Salengros Henriette	12 rue Joliot Curie	[REDACTED]	Fille : Salengros Marie-Claude 14 résidence Roger Salengro 59233 Maing
M. Simonin Jérôme	38 rue Anatole France	[REDACTED]	Mère : Simonin Nicole 21 rés des Frères Rucart Maing [REDACTED]
M. Soudant Stéphane	3 rés Roger Salengro	[REDACTED]	Amie : Bury Jeannine 7 rue de la Sablière [REDACTED] Petit-cousin : Allard Christophe 41 E rue Roger Salengro Maing [REDACTED]
Mme Tison Fabienne	24 rue des Cordiers	[REDACTED]	Petit-fils : Lhoir Nicolas 20 rue du Blason Montfort sur Meu 35160 [REDACTED] Petit-fils : Lhoir Antoine 40 rue Brossolette 59293 Neuville sur Escaut [REDACTED] Petite-fille : Manard Lhoir Coralie 24 rue Henri Durre 59199 Hergnies [REDACTED]
M. Vaillant Daniel	49 rue Alphonse Dangréaux	[REDACTED]	Nièce : Parent Chantal – 105 Clos Chinon – Valenciennes – [REDACTED]
Mme Vrand Georgette	5 résidence Paul Langevin	[REDACTED]	Fille : Delcourt Marianne et Pascal 44 rue Mériaux 59230 St Amand les Eaux [REDACTED]
Mme Vrévin Odette	52 rés Alphonse Dangréaux	[REDACTED]	Voisine : Lhors Brigitte 75 rés A. Dangréaux Maing [REDACTED] Fils : Vrevin Johan 4 rue Principale 68480 Roppentzwiller [REDACTED] Fille : Tiprez Béatrice 50 bis rue Charles De Gaulle 78350 Jouy en Josas [REDACTED]

2 – Organiser la réponse communale

2.1 – Modalités d'activation du PCS



2.2 – Organisation du dispositif communal

Directeur des Opérations de Secours : Le maire

Monsieur BAUDRIN

Tél : 03 27 24 37 46 - 06 18 53 94 32

1ère adjointe : Madame Corinne COLLET

Tél: 06 86 62 73 54 - 03 27 34 36 82

<u>P.C.C</u>	localisation du PCC : Mairie n° 03 27 24 46 39 / 03 27 24 37 47 mairie@maing.fr / dgs@maing.fr / mairie@maing.fr
--------------	--

<u>Fonctions</u>	<u>Tâches et missions</u>
<p>Directeur des Opérations de Secours (DOS)</p> <p>1 - Le Maire : <i>M. BAUDRIN</i> [REDACTED] 06 18 53 94 32</p> <p>2 - La 1^{ère} adjointe : Mme COLLET 06 86 62 73 54 03 27 34 36 82</p>	<p>Déclenche le PCS après évaluation de la situation ou sur demande du préfet</p> <p>Dirige les actions de son équipe municipale</p> <p>Décide des actions à mener</p> <p>Valide les propositions du Commandant des Opérations de Secours (COS)</p> <p>S'assure que l'ensemble de la population concernée soit bien alertée</p> <p>Communique avec la population et les médias</p> <p>Renseigne les autorités</p> <p>Mobilise les moyens publics et privés, si nécessaire par voie de réquisition</p> <p>Prend les mesures administratives nécessaires sous forme d'arrêté</p>
<p>Équipes de coordination des moyens et des action</p> <p>1 - Adjoint sécurité publique <i>M. Guy COLLET</i> 06 86 96 20 20 03 27 24 42 70</p> <p>2 - Adjoint INONDATION RUISSELLEMENT <i>M. DELANNOY</i> 06 56 75 72 34 03 27 24 53 49</p>	<p>Dirige et organise sur le terrain les équipes assurant l'alerte (générale ou spécifique) de la population</p> <p>Rend compte à la cellule de crise communale (PCC) de l'état d'avancement de l'alerte et des difficultés rencontrées</p> <p>En cas d'évacuation, indique à la population le lieu d'accueil mis en place ou demande à la cellule de crise communale des moyens pour assurer l'évacuation.</p>
<u>CELLULE DE TERRAIN</u>	
<p>Responsable alerte de la population</p> <p>1 - D.G.S : <i>Mme SERAFINI</i> 06 62 88 02 89 03 27 24 37 47 (bureau)</p>	<p>S'assure de la mise en place du dispositif</p> <p>Appelle le conducteur véhicule alerte Benoît BARBIEUX (policier municipal)</p> <p>Joint Julien NEF pour déclencher l'alerte Internet (NTIC)</p> <p>Est en lien permanent avec le DOS et se tient informée des déci-</p>

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

<p>2 - Responsable urbanisme : Mme <i>DEPREZ</i> 06 61 99 17 20 03 27 48 19 43 03 27 24 38 33 (bureau)</p>	<p>sions prises Anime la cellule de crise communale (PCC) Veille à ce que les actions décidées par le DOS soient réalisées et transmet les ordres au terrain Centralise les compte-rendus et les demandes provenant du terrain Élabore le point de situation Fait remonter les informations à la préfecture (ou COD si activé) Prépare les demandes de réquisition ou les arrêtés d'interdiction</p>
<p>Responsable soutien de la population 1 - 2ème Adjoint M. <i>RAMEZ</i> 06 10 19 44 19 09 54 10 29 27</p>	<p>Est chargé de la mise en place du ou des centres d'accueil et de regroupement Rend compte à la cellule de crise communale (PCC) de l'ouverture du ou des centres et des difficultés rencontrées Demande l'appui des associations agréées de sécurité civile ou de la réserve communale de sécurité civile si elle existe Demande à la cellule de crise communale ou au responsable logistique les moyens matériels nécessaires pour faire fonctionner le centre d'accueil et de regroupement Transmet régulièrement à la cellule de crise communale la liste des personnes accueillies sur le ou les centres Évalue le nombre de repas à distribuer et en fait la demande à la cellule de crise communale.</p>
<u>CELLULE COMMUNICATION</u>	
<p style="text-align: center;">Équipes secrétariat</p> <p>1 - Responsable urbanisme : Mme <i>DEPREZ</i> 06 61 99 17 20 03 27 48 19 43 03 27 24 38 33 (bureau)</p> <p>2 - Responsable Accueil Mme <i>RIGAUX</i> 06 43 08 07 42 03 27 34 39 40</p>	<p>Appelle les différents responsables, membres du conseil municipal et personnes ressource Prépare la cellule de crise (matériel de bureau - postes téléphoniques - ...) Assure l'accueil téléphonique Appeler les population nécessitant une attention particulière (p.29 et 35 annuaire de crise) Ouvre dès le début de la crise ou de l'événement la main courante (modèle en annexe) Assiste le coordinateur des moyens et des actions</p>
<u>CELLULE LOGISITQUE</u>	
<p>1 - Responsable services techniques M. <i>BALBONA</i> 06 71 52 16 34 03 27 26 56 52</p>	<p>Met à disposition du DOS et du coordinateur des actions et des moyens ou des autres responsables les matériels recensés et nécessaires au bon déroulement des actions Anime sur le terrain les équipes chargées de la mise en place des matériels Prend contact avec les détenteurs / propriétaires pour honorer les demandes Fait acheminer le matériel En relation avec la cellule de crise communale, tient à jour la liste des matériels utilisés, empruntés ou réquisitionnés Ferme les voies et met en place les déviations</p>

2.3 – Organisation de l'alerte

Qui alerter ?



Le maire prend la décision de diffuser l'alerte après l'évaluation de la situation.
L'alerte peut concerner, selon le risque :

- **toute la population** : tempête, canicule, nuage toxique,...
- **une partie de la population** : inondation, incendie, explosion,...

Alerte générale		
Moyens	Lieu	Obs.
Sirène	Mairie	
Véhicule avec haut-parleur	Service technique	
Automate d'appel	RAS	Liste de diffusion

2.4 – Soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement

- La mise en place du ou des centres d'accueil et de regroupement est gérée par le **responsable soutien des populations**

Lieux d'accueil de la population						
Type de bâtiment / adresse	Nom du responsable	Surface ou capacité	Fonctions possibles			
	 / 		Accueil	Couchage	Restauration	Equipements
Groupe scolaire maternelle	Mairie	200 personnes	OUI	NON	NON	Tables, Chaises,
Groupe scolaire élémentaire	Mairie	200 personnes	OUI	NON	NON	Tables, Chaises
Restaurant scolaire Salle de la carroire	Mairie	200 personnes	OUI	NON	OUI	Tables, Chaises, réfrigérateur, congélateur, piano, réchauffeurs, lave-vaisselle...
Vestiaire du football	Mairie	20 personnes	OUI			Douches
Salle des sports	Mairie	1058 m ²	OUI	OUI	OUI	Tables, Chaises, réfrigérateur, congélateur, piano, lave-vaisselle, douches, Tapis,
Salle Aragon	Mairie	505 m ²	OUI	OUI	OUI	

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Salle Lohberger	Mairie	50 personnes	OUI	NON	NON	Tables, Chaises
Salle Gustave Ansart	Mairie	50 personnes	OUI	NON	OUI	Tables, Chaises, réfrigérateur, congélateur, piano, réchauffeurs, lave-vaisselle...
Maison de vie pour handicapés Perce Neige	A. SCUDERI	10 personnes	OUI	OUI	OUI	Tables, Chaises, réfrigérateur, congélateur, piano, réchauffeurs, lave-vaisselle, lits.
Maison de retraite Les lys du Hainaut	G. DUBOIS	10 personnes	OUI	OUI	OUI	Tables, Chaises, réfrigérateur, congélateur, piano, réchauffeurs, lave-vaisselle, lits

3 – Recensement des moyens

3.1 – Moyens humains

Professions médicales			
Nom	adresse	☎: ☎:	Domaine de compétence
Docteur Baudrin-Leloutre Brigitte	21 rue Jean Jaurès	03/27/34/38/08	MEDECIN GENERALISTE
Docteur Desplats Christophe	33 rue Anatole France	03/27/24/52/49	MEDECIN GENERALISTE
Docteur Froissard Eric	15 bis rue de l'Abbé Delbecque	03/27/24/56/56	MEDECIN GENERALISTE
Docteur Demeulemeester Eric	31 rue Jean Jaurès	03/27/24/56/71	MEDECIN GENERALISTE
Aneb-Harrad Françoise	50 rue Roger Salengro	07/82/42/09/46	INFIRMIER
Chourain Mélisa	7 rue de Cantraine	06/05/48/08/92	INFIRMIER
Dubuissez Martine	4 rue de l'Abbé Delbecque	06/12/22/22/30	INFIRMIER
Gayda Claudine	7 rue de Cantraine	06/80/72/88/16	INFIRMIER
Vercauteren Michaële	30 rue Jean Jaurès	06/87/03/47/48	INFIRMIER
Pharmacie Delsarte	15 rue Anatole France	03/27/24/54/21	PHARMACIEN
Pharmacie Desrousseaux	3 rue Jean Jaurès	03/27/24/52/70	PHARMACIEN
Mannessier François	14 rue Victor Hugo	03/27/20/66/18	DENTISTES
Manessier Fanny			
Oszustowicz Laura			

Responsables d'association			
Type d'association	Nom	Adresse	☎: ☎:
Amicale du personnel communal de Maing	Serafini Isabelle	Mairie de Maing – rue Jean Jaurès	03/27/24/37/47
Amicale Laïque Mixte	Philippe Catherine	33 rue du 11 novembre	03/27/24/37/45
Amitiés Maingeoises des Années 1935 à 1938	Richard Bernard	11 rue Paul Langevin	03/24/24/45/10
Association amicale des donneurs de sang	Vercauteren Michel	81 rue de l'Egalité 59125 Trith St Léger	03/27/21/26/90



Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Association les amis d'Harmonia Sacra	Blondeau Marie	55 c rue Pierre Vanderbecq	
Association des jardins familiaux de Maing	Dolez Christian	2 rés Romain Rolland	03/27/24/45/41
Association Entraide et loisirs de Maing	Daniel Durlin	5ter rue Joliot Curie	06/10/28/35/50
Association Evolumaing	Benghennou Houssine	Mairie de Maing – rue Jean Jaurès	03/27/24/38/34
Association Français Musulmans	Hamadi Ali	39 rue des Pâquerettes	06/23/94/38/88
Association IAM	Collet Charles	1 Place Pierre Cuvelier	03/61/25/14/88
Association La lumière	Beghenou Malik	36 rue des Bergeronnettes	
Association maing sur le cœur	Jean-Claude Réziga	23 rue Anatole France	
Association les Maingovales	Collet Charles	1 Place Pierre Cuvelier	03/61/25/14/88
Association des papillons blancs	Dumoulin Christophe	29 rue Victor Hugo	03/27/34/39/08
Association pour la sauvegarde du patrimoine maingois	Conreur Jean-Marie	6a rue de la Carroire	03/27/30/32/21
Body moove	Petit Laurent	50 rue Alphonse Dangréaux	06/20/11/05/46
Chorale Arpège	Lasselin Bernard	27 rue des Tourbières	03/27/34/34/88
Barbattitude des Hauts de France	Alexandre Boddaert	8 rue des Tourbières	
Citoyenneté routière	Gobert Jean-Luc	28a rue Jean Jaurès	06/86/77/14/05
Classe 62 - 63 - 64 - 65 - 66 - 67 - 68	Vercauteren Anne-Marie	58 rue P.V. Couturier	
Club des 3x20	Lenne Patrick	34 rue des Cordiers	
Comité des fêtes du quartier de l'en-haut			
Comité local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA)	Lemoine Eugène	37 rue Victor Hugo	09/64//03/84/50
Epicerie sociale « Pain d'épices »	Méresse Bernard	19 rue Paul Lafargue	03/27/36/98/47
FC Maing	Collet Christian	5 rue Léon Rucart	03/27/34/36/82
La boule maingoise	Jean-Paul Rufin		06/98/21/23/83

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

La Chouette bleue	Bader Sarah	5 rue Henri Barbusse	06/11/40/82/41
Les Archers maingeois	Delondre Richard	47 rue des Marais	03/27/24/40/43
Musique Communale	Hulloux Thierry	7 rue Paul Cézanne	03/27/27/18/17
Restos du Coeur	Durlin Michèle	5ter rue Joliot Curie	03/27/24/53/05
Sté éducation Populaire – section Patchwork	Kalka Paulette	16 rue des Cordiers	
Société de chasse	Collet Guy	68 rue Henri Bantegnie	03/27/24/42/70
Société colombophile « le rapide »	Laurette Bernard	38 rue Roger Salengro	
La guérite solidaire	Ait Baha Aboubakeur	31 avenue des Violettes	
Téléthon	Jean-Claude Réziga	23 rue Anatole France	
Tennis Club de Maing	Collet Corinne	5 rue Léon Rucart	03/27/34/36/82
Volley ball	Prévost Jérôme	8 rue Amédée Modigliani	06/82/38/54/44

Alimentation

Nom	adresse	 	Domaine d'activité
Carrefour Contact	121 rue Henri Bantegnie	03/24/24/53/03	Supérette
Au cochon d'or	15 rue Jean Jaurès	03/27/34/35/10	Boucherie
Epicerie pain d'épices	19 rue Paul Lafargue	03/27/36/98/47	Alimentation générale
O'BON MARCHE	17 Rue Jean Jaurès	09/51/40/84/34	Supérette
PIZZ'APERRO	116 rue Jean Jaures	03/27/36/78/26	Pizzeria vente à emporter
Friterie Maingovale	Place Pierre Cuvelier	06/15/29/03/23	Friterie
Snack n'roll	116 rue Jean Jaurès	06/47/89/53/66	Friterie

Agriculteurs

Collet Jean-Louis	7 rue des Cordiers	03/27/24/53/79
Dupont Jules	11 rue Pierre Vanderbecq	03/27/24/52/21
Gaec Souplet Depoers	9 rue Pierre Vanderbecq	03/24/24/44/26
Lefebvre Olivier	3 rue du 19 mars 1962	03/27/24/45/85
Lottiaux Bernard	5 rue de l'Abbé Delbecque	03/27/24/54/17
Ramez Loïc	70 rue Pierre Vanderbecq	06/10/19/44/21
Vanepaperstraete Jacques	7 place Pierre Cuvelier	03/27/24/45/47

Entreprises de Bâtiment

AOG Rénovation	20 rue Roger Salengro	06/87/28/65/80
Bruno Laurent	148 rue P. V Couturier	03/27/34/28/69 - 06/18/46/06/18
Danquigny Walter	37 rue Roger Salengro	06/19/79/32/97

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Ruelle Jean-Pierre	122 rue Jean Jaurès	03/27/34/35/97
Sani Elec Services	33 rue du 11 novembre 1918	03/27/35/05/87 - 06/71/84/96/61
Michel TRICOT	4 rue du 11 Novembre	
Hainaut Maintenance	187 rue Jean Jaurès 59590 Raismes	03/27/25/51/43
Stations essence		
Garage DUMEZ	4 rue de la concorde 59125 Trith-saint-léger	03/27/21/04/50
Carrefour Contact	121 rue Henri Bantegnie 59233 Maing	03/27/24/53/03
Total	Autoroute A2 – Aire de la Sentinelle Est 59125 Trith-saint- léger – 24h/24	03/27/21/32/10
Intermarché super	960 Av. Jean Jaurès 59174 La Sentinelle	03/82/87/01/24
Intermarché super	28 route d'Haspres 59282 Douchy les mines	03/27/43/27/73
Carrefour	1 rue de Villars 59220 Denain	03/27/09/35/79
Ambulances		
Angélique	18 place Gabriel Péri 59198 Haspres	03/27/25/66/09
Bavay Doualle	Parc d'activités de la vallée de l'escaut, 9 est, rue du moulin 59264 Onnaing	03/27/28/44/44
Michel Claisse	49 rue de Metz 59300 Valenciennes	03/27/41/21/21
Mistral	4 rue Henri Barbusse 59224 Thiant	03/27/24/67/67
Mistral	3 rue Amédéo Bultot 59300 Valenciennes	03/27/20/24/24
Ambulance Assistance Dominique	Place Roger Salengro 59195 Hérin	03/27/45/90/64
Leroy Blanchard	26 résidence des charmes 59300 Famars	03/27/30/31/98
Ambulances Buirette	31 place Tolstoï 59220 Denain	03/27/44/28/10 - 03/27/44/63/15
Réunion Ambulance	206 av République 59282 Douchy les Mines	03/27/40/40/59

3.2 – Moyens matériels

Véhicules				
• Détenus par la commune				
Type de véhicule	Immatriculation	Nbre de places	Adresse de remisage	carburant
Dacia sandero	CZ 017 KY	5	Ateliers municipaux Rue de la Carroire	Essence
Peugeot 106	9480 TX 59	4		Essence
Renault kangoo	193 CQF 59	2		Gasoil
Iveco fourgon	DP 199 JB			Gasoil
Renault benne	649 DAN 59	7		Gasoil
Iveco poids lourd benne	BE 534 MV	3		Gasoil
Iveco poids lourd nacelle	CG 305 JH	3		Gasoil
Deutz petit tracteur	CC 813 JQ	1		Gasoil
Case gros tracteur	5907 VK 59	1		Gasoil
Remorque double essieu	9505 VD 59			
Remorque tracteur	3392 VG 59			

Matériels divers				
• Détenus par la commune				
Type de matériel	Nbre	Localisation	 /  responsable / propriétaire	Obs.
Visseuse	4	Ateliers municipaux rue de la Carroire	Commune de Maing	
Visseuse à choc	1			
Scie circulaire	1			
Scie sauteuse	2			
Perforateur grand modèle	1			
Meuleuse angulaire	2			
Meuleuse Ø 230	2			
Perceuse à percussion	1			
Compresseur	2			
Tronçonneuse	2			
Transpalette	1			

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Motobineuse	1			
Souffleuse à dos	2			
Débroussailleuse	2			
Taille haie thermique	2			
Taille haie thermique à perche + option tronçonneuse	1			
Groupe électrogène	1			
Motopompe	1			
Pompe vide cave	3			
Souffleur à main avec option aspiration	1			
Meuleuse droite	1			
Plaque vibrante	1			
Tronçonneuse thermique	1			
Scie sabre	1			
Perceuse à colonne	1			
Malaxeur à béton / peinture	1			
Ensemble chalumeaux soudeur coupeur	2			
Aspirateur à poussière	2			
Scie à ruban	1			
Poste à souder semi-auto	1			
Touret à meuler	2			
Poste découpeur plasma	1			
Cintreuse 3 galets manuelle	1			
Saleuse à main	1			
Saleuse pour tracteur	1			
Saleuse tractée	1			
Désherbeur thermique	1			

4 – Annexes

4.1 – Annuaire de crise

Autorités			
Qualité	Coordonnées	☎ / 📱	Obs.
Préfecture de Région	2 Rue Jacquemars Gielée 59039 Lille Cedex	03 20 30 59 59	
Préfecture du Nord	12 Rue Jean Sans Peur 59039 Lille Cedex	03 20 30 59 59	
Sous-préfecture de Valenciennes	6 avenue des Dentellières BP 469 59322 Valenciennes Cedex	03 27 14 59 59 Fax : 03 27 14 59 49	
Conseil Régional	151 Avenue du Président Hoover	03 28 82 82 82	
Conseil Départemental	Hôtel du Département 51 Rue Gustave Delory 59800 Lille	03 59 73 59 59	
Maire MAING	M. Philippe BAUDRIN Rue Jean Jaurès 59233 MAING	03 27 24 46 39 [REDACTED] 06 18 53 94 32	
Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole	M Laurent Degallaix 2 Place de l'Hôpital Général 59300 Valenciennes	03 27 096 096	

Membres du conseil municipal			
Nom	📱	☎	Courriel
Baudrin Philippe	[REDACTED]		[REDACTED]
Collet Corinne	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Ramez Damien	[REDACTED]		[REDACTED]
Desrousseaux Chantal	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Riff Christophe	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Thuillet Marie Pascale	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Collet Guy	[REDACTED]		[REDACTED]
Mercier Christine	[REDACTED]		[REDACTED]
Delannoy Jean Michel	[REDACTED]		[REDACTED]

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Montay Gilbert	██████████	██████████	██████████
Dumoulin Henri	██████████	██████████	██████████
Meresse Bernard	██████████		██████████
Malaboef Alison	██████████		██████████
Ait Baha Aboubakeur	██████████		██████████
Plouvier Isabelle	██████████		██████████
Spoto Salvatore	██████████		██████████
Blondeau Laurent	██████████		██████████
Pirotte Sonia	██████████		██████████
Devémy Agnès	██████████		██████████
Le Maignent Béatrice	██████████		██████████
Porquet Véronique	██████████		██████████
Philippe Laura	██████████		██████████
Ledoux Hubert	██████████		██████████
Réziga Jean-Claude	██████████		██████████
Glineur Sonia	██████████		██████████
Grand Carine	██████████		██████████
Coquelet Franck	██████████		██████████

Membres du conseil d'administration du CCAS

BOUCHART Bernard	██████████		██████████
BAUVOIS Gilberte	██████████	██████████	██████████
DELCOURT Christian	██████████		██████████
DOLEZ Charline	██████████	██████████	██████████
DURLIN Daniel	██████████		██████████
HEBANT Gisèle	██████████		██████████
KINGET Benoit	██████████		██████████
LENQUETTE Anne-Sophie	██████████		██████████

Personnels administratifs et techniques de la commune

MEMBRES DU PERSONNEL COMMUNAL					
Nom Prénom	Téléphone fixe	Téléphone portable	Mail travail	Mail personnel	Poste
Balbona Raphaël	██████████	██████████	service-technique@maing.fr	██████████	Services techniques
Barbieux Benoit	██████████	██████████	police@maing.fr	██████████	Police Municipale
Barra Valérie		██████████		██████████	Ecole Maternelle
Benghennou Houssine		██████████	jeunesse@maing.fr	██████████	Service Jeunesse
Benghennou Mustapha	██████████	██████████		██████████	Services Techniques
Bernard Valérie	██████████	██████████			Cantine
Bouchard Yannick	██████████	██████████	etat-civil@maing.fr	██████████	Services Administratifs
Boutte Patricia		██████████			Complexe Sportif
Chérubin Alain		██████████		██████████	Services Techniques
Claerthout Sarah	██████████	██████████		██████████	Ecole maternelle
Debray Cathy		██████████		██████████	Cantine Salle d'activités
Deprez Marélisa	██████████	██████████	urbanisme@maing.fr mdeprez@maing.fr	██████████	Services Administratifs
Donnaint Martine		██████████		██████████	Ecole Elémentaire
Dubray Christine	██████████	██████████	achatmairie@maing.fr	██████████	Services Administratifs
Garçon Sylvie	██████████		election@maing.fr paie@maing.fr		Services Administratifs
Gorosz Marjorie	██████████	██████████		arjorie.gorosz@club-internet.fr	Ecole Maternelle Cantine
Haye Elisabeth	██████████	██████████		██████████	Garderie Sport
Karl Grégory	██████████	██████████		██████████	Services Techniques
Lamand Patrick	██████████	██████████		██████████	Services Techniques
Lemoine Isabelle	██████████	██████████	ccas@maing.fr	██████████	CCAS
Levan Sophie		██████████		██████████	Cantine Ecole Elémentaire
Monsergent Monique	██████████	██████████		██████████	Ecole Maternelle Cantine



Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Naessens Gaëlle					Mairie
Nef Julien			info@maing.fr		Cyber Centre
Ouizi Tahar					Services Techniques
Philippe Catherine			compta@maing.fr		Mairie
Ponthieu Frédérique					Ecole Maternelle Garderie
Rigaux Nathalie			accueil@maing.fr		Services Administratifs
Serafini Isabelle			dgs@maing.fr		
Siros Pascal					Services Techniques
Smet Gladys					Complexe Sportif
Tainmont Laurie			ltainmont@maing.fr		Services Techniques
CONTRACTUELS					
Bénomara Kamla					Ecole Maternelle
Bouchard Julia					Cantine Garderie
Dellal Yacine					Cantine Garderie
Dumont Patricia					Entretien des salles
CUI					
Aouacheria Fadila					CUI écoles
Auger Yannick					Services Techniques
Bernabe Jeanne					CUI écoles
Blanpain Laurence					CUI Serv. Tech.
Delattre Alain					CUI Serv. Tech.
De Wyndt Lionel					CUI Serv. Tech.
Labarrière Thomas					CUI Serv. Tech.
Ledrole Alycia					CUI Serv. Tech.
Léger Bruno					CUI Serv. Tech.
Lompret Michael					CUI Serv. Tech.
Louette André					CUI Serv. Tech.
Magry Stéphane					CUI Serv. Tech.
Malécot Eric					CUI Serv. Tech.
Marchal Sandra					CUI écoles
Pinning Michael					CUI Serv. Tech.



Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Richard Jean-Marc					CUI Serv. Tech.
Sahraoui Hocine					CUI Serv. Tech.
Szafran Thierry					CUI Serv. Tech.
Stievenard Samuel					CUI Serv. Tech.

Annuaire des services

Services	Adresse	 / 	Obs.
Centre de secours : <ul style="list-style-type: none"> • Sapeurs-pompiers • SAMU • Numéro d'urgence 		18 15 112	
Police / Gendarmerie : <ul style="list-style-type: none"> • Police • Gendarmerie de Valenciennes • Police de Valenciennes • Police de Raismes • Police de Denain • Capitaine Lapchin (renseignement intérieur) 		17 03 27 22 55 00 03 27 28 28 28 03 27 36 56 70 03 27 38 17 17 06 09 64 27 49	
Hôpital de Valenciennes	Avenue Desandrouin 59322 Valenciennes Cedex	03 27 14 33 33	
Centre anti-poisons	5 Avenue Oscar Lambret 59000 Lille	0800 59 59 59	
Transport collectif (Transvilles Valenciennes)	03 27 14 52 52	www.transvilles.com	Lignes 103 et 104 et S1

SERVICES PREFECTORAUX

Services	Adresse	 / 	Obs.
PREFECTURE DE LILLE		03 20 30 59 59	
SOUS PREFECTURE DE VALENCIENNES		03 27 14 59 59	
Secrétariat particulier		03 27 14 59 51	
Secrétaire général		03 27 14 59 53 03 27 14 59 54 06 75 37 47 49	
Secrétariat général		03 27 14 59 55	
Bureau du développement territorial		03 27 14 59 76	
Pôle relations avec les collectivités locales : M. DUFOUR		03 27 14 59 33	

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Relations avec les collectivités locales		03 27 14 59 71	
DEPARTEMENT ET DDTM			
Services	Adresse	☎ / 📱	Obs.
Conseil départemental		03 59 73 59 59	
Direction départementale des territoires et de la Mer	Lille	03 28 03 83 00	
Direction Départementale du Territoire et de la Mer	10 Boulevard Carpeaux BP 60453 59322 Valenciennes Cedex	03 27 22 79 00	
Département Travaux et Voiries M. Leduc	Valenciennes	03 59 73 24 20	
Service milieux et risques (DDTM)		03 27 22 79 37 03 27 22 79 64	
Unité Territoriale Direction De La Voirie Départementale	4 Rue des Brèches 59300 Valenciennes	03 59 73 24 20	
Unité Territoriale Direction Opérationnelle Travaux	8 Rue des Brèches 59300 Valenciennes	03 59 73 22 80	
M. Dufour Technicien de secteur	Valenciennes	03 59 73 21 03	
M. Bernier Responsable de l'équipe administrative	Valenciennes	03 59 73 24 24	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION			
Services	Adresse	☎ / 📱	Obs.
Valenciennes Métropole		03 27 096 096	
Cabinet du Président Lylia DEKHLI		03 27 096 212 ██████████	
Directeur de Cabinet David Hugoo		██████████	
DG François Poupely		██████████	
DG Services Techniques Hugues Renault		03 27 096 106 ██████████	
VP Ecologie Urbaine Régis Dufour Lefort		██████████	
Interlocuteur Inondation Cyrille Delvallée		██████████	
DREAL			
Services	Adresse	☎ / 📱	Obs.

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)	44 Rue de Tournai 59019 Lille	03 20 40 54 54	
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)	Valenciennes	03 27 21 05 15	
Service de prévision des crues		03 20 13 48 48	
VNF - Maîtrise d'ouvrage travaux fluviaux et environnementaux Manuel Philippe	LILLE	07 61 83 39 77	

SANTE

Services	Adresse	☎ / 📱	Obs.
Agence Régionale de Santé (ARS)	556 avenue Willy Brandt 59777 Lille	03 62 72 77 00 0 809 40 20 32	
Hôpital de Valenciennes	Avenue Desandrouin 59322 Valenciennes Cedex	03 27 14 33 33	
Centre Hospitalier de Denain	25 bis rue Jean Jaurès 59220 Denain	03 27 24 30 00	
Centre anti-poisons	5 Avenue Oscar Lambret 59000 Lille	0800 59 59 59	

ENTREPRISES PARTENAIRES

Dénomination	Adresse mail	Téléphone	Domaine de compétence
Citelum éclairage Astreinte	Citelum ZI n°2 – Rue Paul Eluard 59125 Trith-Saint-Léger	Astreinte : 07 77 99 32 03 Bureau : 03 27 30 42 69	Eclairage public
Responsable D'affaires Hans Dutriaux	hdutriaux@citelum.fr	██████████	
Conducteur de travaux Jonathan Langlet	jlanglet@citelum.fr	03 27 48 63 24 ██████████	
Hainaut flex (pompe raccords tuyau)		03 27 30 42 69 ██████████	Pompe raccords tuyau
RCE alarmes responsables		██████████ 03 27 27 10 03	Alarmes
Malaquin (lavage, curage, pompage)		██████████	Lavage, curage, pompage
Sofratel (caméra) Responsable		Gautier DEPARIS ██████████	Caméra
Chauffage Dalkia		0 810 804 805	Chauffage
Agéval		██████████	Espaces verts


Plan Communal de Sauvegarde Version 1

Directeur John Delannay			Elagage
TRANSPORTS COLLECTIFS			
Finand	Parc d'activités du mont Houy rue Charles Cros 59308 Aulnoy-lez-valenciennes	03/27/33/68/55	
Place	6 place Roger Salengro 59125 Trith saint léger	03/27/34/34/34	
Transvilles	Rue du Président Lécuyer 59880 Saint-Saulve	03/27/14/52/52	

Opérateurs			
Dénomination	Adresse mail	Téléphone	Domaine de compétence
GDF dépannage		03 27 65 33 03	Gaz
GRT gaz		Urgence 0 800 307 224 Fax : 03 21 64 79 49	Gaz
Directeur GRDF Jérôme Dubois		██████████	Gaz
Raccordement haute tension HTA	erdf-aremabt- mmm@erdfdistribution.fr		
Air liquide		03 27 92 91 13	Gaz
EDF dépannage	0/811/01/02/12 + code INSEE 59369	0 810 333 559	Electricité
Sylvie Alterini	Sylvie.alterini@enedis.fr	03 27 23 23 01 ██████████	Electricité
Raccordement électricité	erdf-are- nordpasdecalsais@ erdfdistribution.fr	0 810 001 573	
Gesav RPI François DEHON (responsable)		03 59 95 21 58 ██████████	
France télécom pour pro		3901 pour collectivités	
Eau du Valenciennois		09 77 40 06 83	Eau
Eau du Valenciennois Astreinte nuit et week-end		09 77 40 19 03	Eau
Responsable ordo- logistique Joel Brunet		██████████	

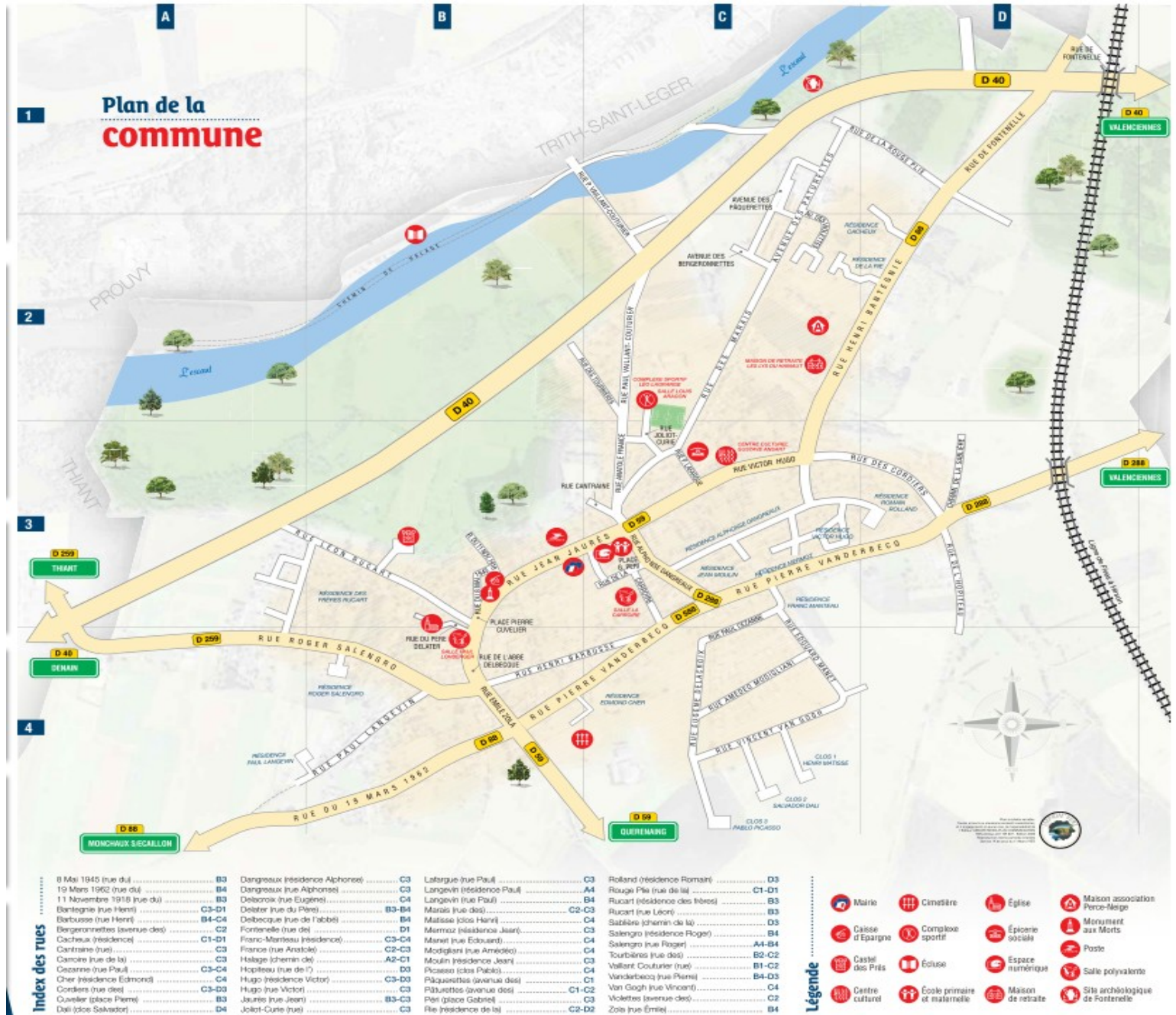
Plan Communal de Sauvegarde Version 1

COLLECTIVITES LOCALES A PROXIMITE			
Valenciennes		03 27 22 59 00	
Famars		03 27 28 10 20	
<i>Policier municipal</i>		██████████	
Monchaux sur Ecaillon		03 27 24 53 78	
Verchain Maugré		03 27 27 03 16	
Quérénaing		03 27 27 14 52	
Thiant		03 27 24 59 40	
Trith-saint-léger		03 27 23 75 00	

Liste des VOISINS VIGILANTS			
Nom	Adresse		SECTEUR
COULIER	ROGER	03 27 40 51 09 06 80 42 33 41	RUE PAUL VAILLANT COUTURIER
DASPIQUE	JEAN MARC	03 27 34 38 25 06 88 21 08 38	RUE RUCART
DELATTRE	MARIE CHRISTINE	03 27 24 57 99 06 41 57 29 12	RESIDENCE RUCART
DEVEMY	JEAN CHARLES	03 27 24 48 79 06 78 73 84 25	RUE DES CORDIERS
DISANT	PATRICK	03 27 31 81 85 06 47 50 79 36	RESIDENCE DU FRANC MANTEAU
DROMBY	MICHEL	03 27 34 38 20 06 77 10 25 00	RUE VANDERBECQ
DURLIN	DANIEL	03 27 24 53 05 06 10 28 35 50	RUE JOLIOT CURIE
GODIN	DANIEL	03 27 24 48 48 06 85 30 86 65	RUE PAUL VAILLANT COUTURIER
LEDUC	EDOUARD	06 74 24 57 51	RUE VANDERBECQ
MAILLARD	CHRISTIAN	03 27 25 26 26 06 11 14 32 97	RUE BANTEGNIE
MONTAY	GILBERT	07 62 48 65 92	RUE SALENGRO
NAESSENS PLOUCHARD	GAELE	06 03 48 80 77	RUE SALENGRO

4-2 Plans / cartographie

Plan de la commune



4.3 – Modèles de documents

Arrêté de réquisition



Le maire de la commune de

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2212-2,

Considérant : (*l'événement*).....
.....survenu le àheures

Considérant qu'il est nécessaire de doter la commune des moyens nécessaires pour répondre à ses obligations.

Vu l'urgence : à expliciter le plus possible.....,

Arrête :

Article 1er : L'entrepriseest réquisitionnée avec les moyens en personnel et en matériel dont elle dispose en vue d'exécuter la mission (*préciser la nature, le lieu de la prestation...*) nécessaires au rétablissement de l'ordre public.

Article 2 : *préciser toute indication utile à la bonne exécution de la réquisition et en particulier les nom, prénoms, qualité et fonction de l'autorité habilitée à constater le service fait.*

Article 3 : La réquisition est exécutoire dès réception du présent ordre et jusqu'au / pour (*X heures, voire jours.*)

Article 4 : [*le requis*] sera indemnisé dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains résultant de l'application du présent arrêté, ou en fonction du prix commercial normal et licite de la prestation, sans considération de profit, lorsque la prestation requise est de même nature que celles habituellement fournies par l'entreprise à la clientèle, conformément aux conditions prévues par l'article L.2215-1 du code général des collectivités territoriales.

Dans les conditions prévues au code de justice administrative, le tribunal administratif pourra accorder au requis, à sa demande, une provision couvrant tout ou partie de l'indemnité à venir.

Article 5 : A défaut d'exécution du présent ordre de réquisition, il pourra être procédé à son exécution d'office. La personne requise s'expose aux sanctions pénales ou administratives prévues à l'article L.2215-1 4° du code général des collectivités territoriales.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du maire dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

Article 7 : Le présent ordre de réquisition sera notifié à M. [requis]. Son ampliation sera affichée à.....et transmise à M. le Préfet.

Article 8 (exécution) : Monsieur le commissaire de police de Valenciennes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait àle/...../.....
Le maire,

Arrêté d'interdiction de circuler sur une voie communale



Le Maire de

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu
survenu le.....

Considérant queconstitue un danger pour la
sécurité publique ;

ARRETE

Article 1er : L'accès à la voie communale n°..... est interdit jusqu'à nouvel ordre.

Article 2 : Les riverains de la voie devront laisser leur véhicule en stationnement devant les barrières interdisant l'accès à la portion de voie endommagée.

Article 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera affiché à proximité des barrières interdisant l'accès à la route et un exemplaire sera remis à chacune des personnes directement concernées (riverains de la voie).

Article 4 : Monsieur le Commissaire de Police de Valenciennes ainsi que toute force de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Préfet du Département
 - Commissaire de Police de Valenciennes
 - Président du Conseil Départemental
 - Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- Pour exécution chacun en ce qui les concerne.

Fait à....., le.....

Le Maire

4.5 – Sécurité Civile – Distribution de Comprimés d’iode

SOUS-PREFECTURE DE VALENCIENNES
BUREAU DU CABINET

Septembre 2012

SECURITE CIVILE

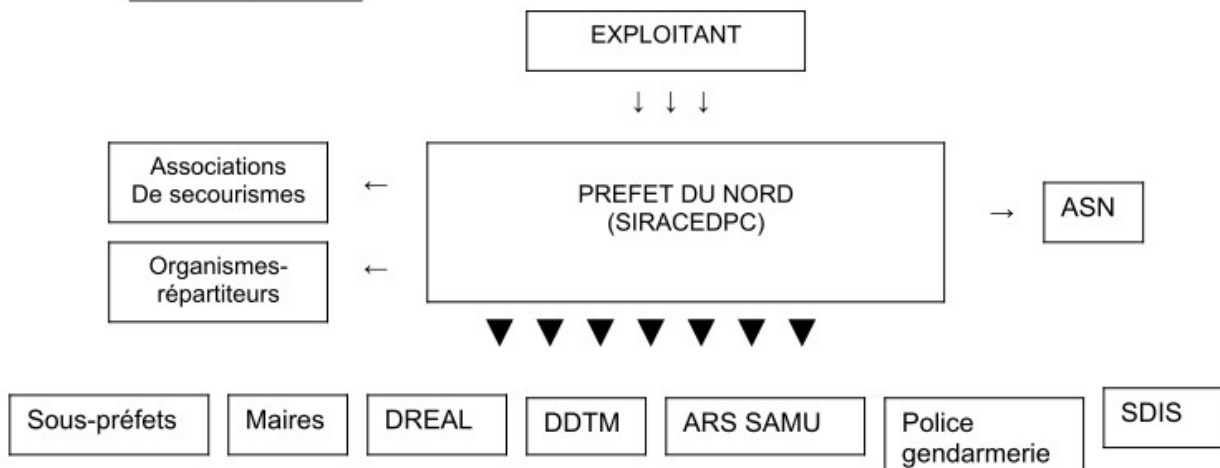
SECURITE CIVILE – DISTRIBUTION DE COMPRIMES D IODE

PRESENTATION :

En cas d’accident nucléaire grave, les centrales sont susceptibles de rejeter dans l’atmosphère des éléments radioactifs, en particulier de l’iode radioactif (iode 131 notamment). La prise d’iode stable (non radioactif) est un moyen efficace de protection de la thyroïde contre la contamination radioactive : en saturant la thyroïde, l’iode stable empêche la fixation d’iode radioactif. Mais cette prise doit s’effectuer dans une séquence de temps précise : ni trop tôt, ni trop tard par rapport au passage du nuage contaminé.

Le plan de distribution d’iode est déclenché, **par le préfet**, dans la mesure où l’accident qui s’est produit au sein de l’installation nucléaire, par sa nature ou son évolution, associé aux conditions météo, nécessite de protéger la population.

SCHEMA D’ALERTE



Une fois l’alerte transmise par l’exploitant au préfet, un premier message d’alerte est diffusé à l’ensemble des services concernés et aux maires par le SIRACEDPC afin que l’ensemble des préparatifs nécessaires à la distribution des comprimés soient lancés (livraison sur les sites de rupture de charges, activation des PCS, préparation des centres de distribution communaux, alerte de la population par les maires). Le COD (centre opérationnel départemental) est activé.

En tenant compte de la cinétique des événements et de l’avis des experts, le préfet ordonne ensuite (**24 à 48 heures plus tard**) la prise des comprimés par la population. Les consignes sont relayées par les maires et les médias.

DISTRIBUTION DES STOCKS

Le dispositif de distribution des comprimés d’iode hors zone PPI repose, au niveau départemental, sur une convention conclue entre l’établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) et des établissements de répartition pharmaceutique (circulaire interministérielle du 11 juillet 2011). Il en existe deux pour le département du Nord, qui se voient confier la mission du stockage et de l’acheminement, en cas du déclenchement sur décision du préfet du « plan iode » sur le territoire.

Une fois le plan déclenché et le message d'alerte diffusé par le SIRACEDPC, la distribution s'organise en fonction du délai avant rejet des substances radioactives (24h minimum) indiqué par l'exploitant au préfet.

La distribution des stocks de comprimés, allotés par commune, s'effectue en deux phases :

- une première phase de 12h environ (premier message d'alerte) impliquant la distribution par les 2 organismes-répartiteurs à destination des 39 sites de rupture de charge. Durant cette phase, les maires arment leur PCS en prévision de la distribution à la population. Pour l'arrondissement de Valenciennes, les communes de **VALENCIENNES, SAINT AMAND LES EAUX, DOUCHY LES MINES et CONDE SUR ESCAUT** sont définies comme sites de rupture de charge (fiche jointe).
- une seconde de 12h environ (deuxième message d'alerte) au cours de laquelle les représentants de chaque commune viennent s'approvisionner sur ces sites de ruptures de charges, qui leur ont été préalablement et respectivement indiqués, avant de procéder à la distribution des comprimés à l'ensemble des personnes présentes sur leur territoire.

Le troisième message d'alerte « top ingestion » concerne l'ordre du préfet à la population d'ingérer dès maintenant les comprimés d'iode qui leur ont été préalablement distribués. Ces consignes seront également relayées par les médias.

POSOLOGIE

Personnes de plus de 12 ans : 2 comprimés (65mg) à dissoudre dans une boisson

Enfant de 3 à 12 ans : 1 comprimé (65mg)

Enfant de 1 mois à 3 ans : ½ comprimé (65mg)

Enfant jusqu'à 1 mois : ¼ comprimé (65mg)

CONTRE INDICATIONS

Les contre-indications et les effets secondaires sont rares. Les personnes ayant une allergie à l'iode et les personnes traitées pour leur glande thyroïde doivent prendre conseil auprès de leur médecin traitant.

RISQUES LIES A L'ALERTE

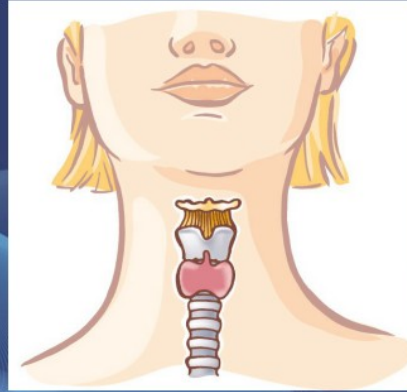
- Stress et panique de la population
- Problématique de l'acheminement des comprimés, liée à la distribution dans les communes et à la population

Rôle du Cabinet :

- Mise en place d'une cellule de crise en sous-préfecture
- Vigilance et soutien aux communes, notamment aux 4 commune « relais », dans l'organisation de ces procédures
- Etre en mesure, à tout moment, de se substituer au système de distribution prévu, totalement ou partiellement

Pourquoi des comprimés d'iode ?

- Les hypothèses de rejet d'iode radioactif
- Un moyen simple de protéger la thyroïde
- Une action complémentaire avec les autres mesures de protection de la population
 - Évacuation
 - Mise à l'abri et à l'écoute
 - Interdiction de consommation de produits alimentaires







2

Une efficacité démontrée

- L'administration d'iode stable empêche la concentration de l'iode radioactif dans la thyroïde
- L'ingestion d'iode stable est d'autant plus efficace qu'elle a lieu avant le rejet. Elle réduit l'irradiation de :
 - 98 %, si la prise des comprimés d'iode stable intervient avant l'exposition
 - 90 %, si la prise des comprimés intervient au moment de l'exposition
 - 50 %, si la prise des comprimés intervient 6h après l'exposition
- Les comprimés d'iode doivent être pris lorsque le préfet en donne la consigne et uniquement à ce moment-là !

3

Quelle posologie ?

POSOLOGIE	
	Personne de plus de 12 ans 2 comprimés de 65 mg
	Enfant de 3 à 12 ans 1 comprimé de 65 mg
	Enfant de 1 mois à 3 ans 1/2 comprimé de 65 mg
	Enfant jusqu'à 1 mois 1/4 de comprimé de 65 mg

4

Ce qui change

- Les comprimés d'iode ne sont plus stockés dans les communes, mais chez des grossistes répartiteurs pharmaceutiques (2 dans le département)
- Les communes devront aller chercher les comprimés auprès de sites de rupture de charge (organisés par certaines communes)
- La posologie (rappel)

Les modalités de distribution à la population présente dans la commune ne changent pas.

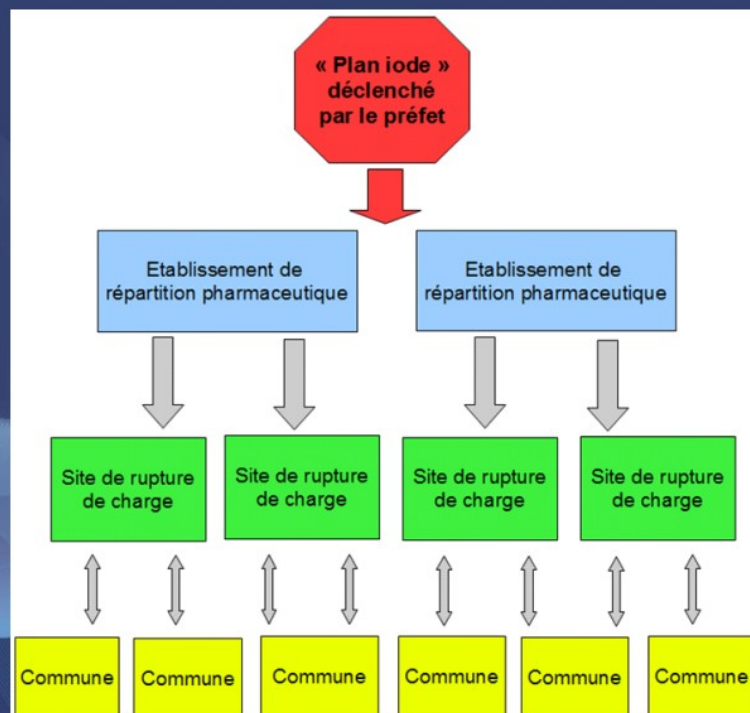
5

Quelles modalités de distribution ?

- Chaque maire distribue les comprimés à la population présente sur son territoire
- Le principe du stockage chez les grossistes répartiteurs pharmaceutiques
- La nécessité de sites de rupture de charge compte tenu de la taille du département
- Objectif : servir les sites de rupture de charge en comprimés en moins de 12 heures après alerte du grossiste répartiteur

6

Schéma de principe



7

Le rôle du maire

- Dans les sites de rupture de charge
 - Mettre en place un site de rupture de charge dans le délai imparti
 - Prendre en charge les stocks livrés par les grossistes répartiteurs
 - Assurer la traçabilité des comprimés distribués
- Dans les lieux de distribution à la population
 - Relayer l'alerte à la population
 - Aller s'approvisionner en comprimés dans un site de rupture de charge
 - Ouvrir un centre de distribution en présence d'un professionnel de santé
 - Gérer les flux du public
 - Assurer la traçabilité des comprimés distribués

4.6 – SIGLES ET ABREVIATIONS

CatNat Catastrophe Naturelle
CIS Centre d'Intervention et de Secours
COD Centre Opérationnel de Départemental
CODIS Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
CORG Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie
COS Commandant des Opérations de Secours
COZ Centre Opérationnel Zonal
CRICR Centre Régional d'Information et de Coordination Routière
CRS Compagnie Républicaine de Sécurité
CTA Centre de Traitement de l'Alerte
CUMP Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
DCS Document Communal Synthétique
DDCS Direction Départementale de la Cohésion Sociales
DDPP Direction Départementale de la Protection des Populations
DDRM Dossier Départemental des Risques Majeurs
DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DDSP Direction Départementale de la Sécurité Publique
DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DMD Délégation Militaire Départementale
DOS Directeur des Opérations de Secours
DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DSC Direction de la Sécurité Civile
DT ARS Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé
EMIZDS Etat-Major Interministériel de Zone de Défense et de Sécurité
PC Poste de Commandement
PCA Poste de Commandement Avancé
PCC Poste de Commandement Communal
PCF Poste de Commandement Fixe
PCO Poste de Commandement Opérationnel
PCS Plan Communal de Sauvegarde
PK Point Kilométrique
PMA Poste Médical Avancé
POI Plan d'Organisation Interne

Plan Communal de Sauvegarde Version 1

PPI Plan Particulier d'Intervention

RCC Centre de Coordination et de Sauvegarde

RCSC Réserve Communale de Sécurité Civile

REX Retour d'EXpérience

SAMU Service d'Aide Médicale d'Urgence

SATER Sauvetage Aéro-TERrestre

SCHAPI Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations

SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours

SIDPC Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

SPC Service de Prévision des Crues

SRPJ Service Régional de Police Judiciaire

TMD Transport de Matières Dangereuses

TMR Transport de Matières Radioactives